

# MERCI DE RESPECTER LES FAMILLES DURANT L'ALLAITEMENT

Allaiter partout et en tout temps est un droit protégé par la  
Charte des droits et libertés de la personne du Québec



**THANK YOU FOR SUPPORTING BREASTFEEDING FAMILIES**

*The right to breastfeed anytime and anywhere is protected by the  
Quebec Charter of Human Rights and Freedoms*

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Santé Canada et la Société canadienne de pédiatrie recommandent de poursuivre l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus, accompagné d'aliments complémentaires appropriés à partir de six mois.

En partenariat avec :



## DID YOU KNOW?

Health Canada and the Canadian Paediatric Society recommend continued breastfeeding for up to two years and beyond, with appropriate complementary foods from six months.



Votre référence en  
environnements favorables  
à l'allaitement

[mouvementallaitement.org](http://mouvementallaitement.org)